

Le frontalier au début du 3e millénaire

Au début du millénaire, le bassin genevois transfrontalier comptait environ 750'000 habitants. A l'époque, le travailleur frontalier était une figure importante de l'économie de ce territoire.

Bien que le phénomène du frontalier commençât à s'avérer important durant les dernières décennies du XXe siècle, il atteignit son sommet au début du siècle suivant. Par exemple, en juin 2006, le nombre de titulaires d'un permis frontalier à Genève était de 54'040, dont environ 85% étaient des travailleurs actifs. Ces chiffres ne tenaient compte ni des binationaux, ni des Suisses vivant en France, ni des travailleurs des organisations internationales; le phénomène frontalier au sens large prenait une dimension encore plus grande.

Les hommes représentaient les deux tiers des frontaliers. La plupart d'entre eux provenaient de la Haute-Savoie et travaillaient dans des branches économiques diverses. Le profil de ces travailleurs évoluait avec les tendances de l'économie régionale. Au tournant du millénaire, les transformations du secteur industriel et l'importance croissante du secteur des services demandaient moins d'ouvriers et plus de cadres. Les commerces, l'hôtellerie et la restauration ainsi que les banques, les assurances et les agences-conseil étaient les principales branches utilisatrices de travailleurs frontaliers. Pourtant, la masse de ces travailleurs était composée d'employés; les dirigeants et les travailleurs indépendants ne représentaient qu'une part infime des frontaliers. On observe qu'environ deux tiers des frontaliers inscrits en 2005 étaient âgés de 20 à 35 ans et étaient pour la plupart, célibataires.

Les différences de niveaux de salaires et de coût de la vie de part et d'autre de la frontière favorisaient cette transhumance quotidienne entre la France et la Suisse. On estimait qu'un salaire brut à Genève, surtout pour un cadre, était 75% plus élevé qu'en France voisine. Parallèlement, le niveau des prix en Suisse était plus élevé qu'en France de 30 à 40%, ce qui donne une idée des avantages qu'il y avait à être rémunéré en Suisse tout en résidant en France.

Les Accords bilatéraux signés entre l'Union Européenne et la Suisse ont par ailleurs aboli, dès le 1er juin 2004, la priorité donnée aux résidents suisses sur le marché du travail local. Un emploi genevois sur dix était alors occupé par un frontalier. À partir de juin 2007, les frontaliers ont eu la possibilité de travailler non plus seulement à l'intérieur des zones frontalières mais dans tout le pays. Grâce aux efforts coordonnés entre la France et la Suisse dans l'aménagement du territoire transfrontalier, l'agglomération se transforma lentement en zone métropolitaine.

Le territoire du frontalier

- ➔ migration matinale
- ⇨ migration vespérale
- ▨ zone d'activité

